

## Edito

Cette nouvelle année démarre sous le signe des mobilisations : pour défendre les salaires dans la Fonction publique, pour refuser le diktat du Medef sur les retraites et défendre le principe de la répartition et le droit à la retraite à 60 ans, pour démontrer notre solidarité avec les militants de la Confédération Paysanne dont le procès en appel du jugement de Millau aura lieu mi-Février à Montpellier, pour continuer à agir contre la mondialisation libérale dans les différents rendez-vous internationaux que sont Davos ou Porto-Allegre...

L'Union syndicale-G10 Solidaires a la volonté de prendre toute sa place dans ces rendez-vous. Nous voulons remettre en cause ces logiques libérales qui conduisent le patronat à avoir toujours plus d'exigences pour affaiblir et, à terme, faire totalement voler en éclat les garanties collectives des salariés ; nous refusons aussi la logique gouvernementale qui refuse d'augmenter sérieusement les salaires des fonctionnaires, qui n'a pas daigné relever réellement les minima sociaux et qui poursuit une logique d'affaiblissement des services publics. Et cela se fait alors même que la croissance est là et que la seule question qui vaille d'être posée est la suivante : quelle répartition des fruits de la croissance ?

Pour l'Union syndicale-G10 Solidaires, c'est clair : c'est aux salariés, aux chômeurs et aux précaires que doit profiter l'accroissement des richesses produites, les patrons ont suffisamment engrangé de profits ces dernières années.

L'Union syndicale-G10 Solidaires est fermement décidée à agir pour favoriser les convergences à tous les niveaux afin de faire reculer les prétentions patronales et obliger le gouvernement à faire une politique qui permette enfin une autre répartition des richesses.

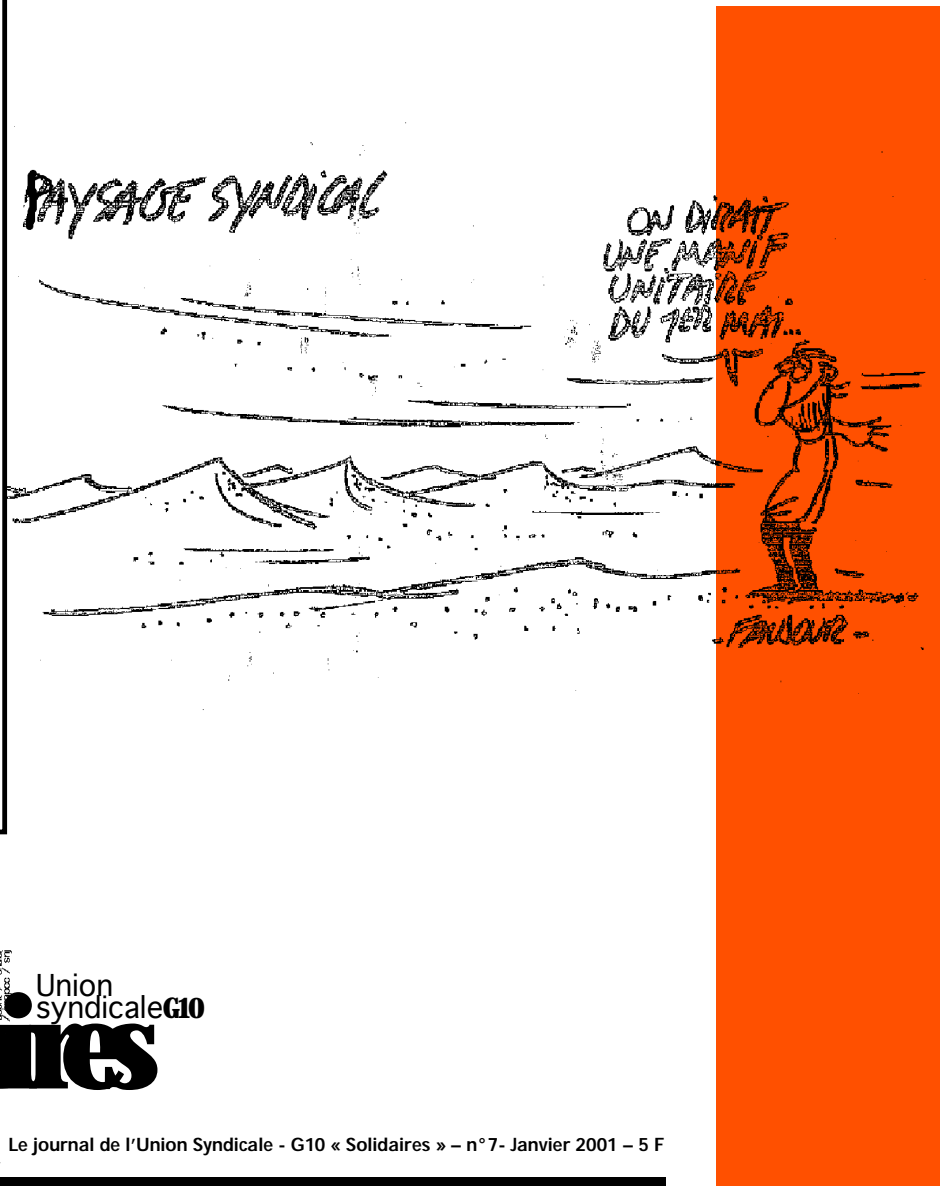
# Solidaires

Expressions Solidaires n° 7

En débat

## L'avenir du syndicalisme

Analyses, propositions...



Union syndicale G10  
**Solidaires**

snabi / snapce / snj /  
snmsac / snucrr / su  
snoudi / snu / su  
caisses d'épargne / sud-  
aérien / sud-alpes / sud-  
cam / sud collectivités  
territoriales / sud-crc  
santé sociaux / sud cul-  
ture / sud énergie / sud  
éducation / sud rail /

Le journal de l'Union Syndicale - G10 « Solidaires » - n°7- Janvier 2001 - 5 F

L'Union syndicale G10 -

Solidaires, comment ça marche ?

Le congrès constitutif de janvier 98 a défini les priorités revendicatives, et un mode de fonctionnement original basé sur le consensus. Chaque organisation, quelque soit sa taille, dispose d'une voix. Nous avons mis en place le principe du droit de veto "motivé et exceptionnel" qui est la garantie absolue que l'Union ne défendra pas une position qui soit en contradiction fondamentale avec la position d'une des organisations composant l'Union. Ce veto n'a été utilisé qu'une seule fois et n'a donc pas constitué un élément de blocage, ni empêché l'Union syndicale-G10 Solidaires de prendre position sur toutes les grands dossiers. Pour tout syndicat qui demande à adhérer, il lui est proposé un statut d'observateur : cette période (de 6 mois minimum à 24 mois maximum) doit permettre de mieux se connaître et de vérifier l'accord sur les analyses, les valeurs et le projet syndical.

# propositions de débat l'avenir

Lors de sa création statutaire, les 14 et 15 janvier 1998, l'Union syndicale-G10 Solidaires indiquait très clairement sa volonté d'agir pour favoriser les convergences syndicales et améliorer le rapport de forces en faveur du monde du travail et plus largement pour contrer le libéralisme et toutes ses conséquences. Cette préoccupation permanente de notre union a conduit le Conseil national à engager un débat depuis le mois de septembre dernier sur l'état du paysage syndical et la place que nous y occupons. Cela nous a permis de faire un bilan de notre développement interprofessionnel, une analyse des différentes forces syndicales et une réflexion sur les initiatives à proposer pour dépasser les difficultés actuelles.

Les enjeux sociaux fondamentaux

Le patronat est à l'offensive avec son projet de «refondation sociale» : projet politique de fond qui vise à faire sauter tous les acquis collectifs des salariés ; le MEDEF a engagé une partie de bras de fer depuis un an , et il a commencé à marquer des points avec l'affaire du PARE. Le fait que le gouvernement ait finalement avalisé cette proposition, après plusieurs mois d'hésitation, indique bien qu'il n'est pas prêt à s'engager dans une opposition de fond à ces projets patronaux. D'ailleurs, le texte gouvernemental sur les fonds de pension rebaptisés épargne salariale conforte objectivement ceux qui aujourd'hui défendent, notamment dans le dossier des retraites complémentaires AGIRC - ARCCO, l'idée que chacun doit recevoir selon ce qu'il a cotisé/épargné et selon son espérance de vie...

Il s'agit aussi de faire face à la mondialisation libérale qui tente de s'imposer, avec le soutien plus ou moins actif de nombreux gouvernements, d'un bout à l'autre de la planète, et particulièrement en Europe, malgré des résistances et des voix nombreuses qui s'y opposent.

Les insuffisances du syndicalisme

Face à cela, nous avons besoin de mouvements sociaux forts ; nous avons besoin de construire les ripostes les plus

larges possibles face à tous les projets patronaux ou gouvernementaux qui remettent en cause les acquis sociaux et contribuent à accentuer les inégalités... Nous avons besoin d'élaborer le plus collectivement possible, avec tous ceux et celles qui résistent, des éléments d'alternative aux solutions économiques et sociales aujourd'hui en vigueur... Nous avons besoin d'un mouvement syndical plus fort, plus unitaire et plus déterminé à mener ces combats ! Mais nous devons constater que les espoirs, nés lors du mouvement social de 95 de faire converger dans de nouvelles mobilisations d'ampleur toutes les forces qui étaient dans la rue à ce moment là, restent pour l'instant en panne...

Les divergences dans le mouvement syndical

Une partie du syndicalisme aujourd'hui ne remet plus en cause l'idéologie dominante et considère que le cadre économique libéral est indépassable. Ce syndicalisme d'accompagnement de tous les projets libéraux est incarné par la direction de la CFDT qui se pose en partenaire central et incontournable du patronat. La négociation devient une fin en soi et non plus un moyen au service de la mobilisation ! La CFDT tente d'être l'élément fédérateur de ce syndicalisme d'accompagnement ; elle en est aujourd'hui l'expression la plus achevée.

FO est écartelée entre les déclarations tonitruantes de son secrétaire général, une opposition

principielle à beaucoup de projets patronaux et la réalité de sa pratique syndicale largement marquée dans de nombreux secteurs par le clientélisme.

La CGT manque de stratégie lisible pour ses propres militants et pour les salariés en général. D'un côté elle continue à afficher une volonté de rechercher à tout prix les convergences des confédérations, en particulier avec la CFDT ; de l'autre elle maintient des positions qui la mettent en contradiction avec cette organisation. Il y a un malaise certain dans cette organisation, notamment pour les équipes qui recherchent avant tout les convergences d'action et l'efficacité syndicale dans la lutte revendicative. Ce manque de cohérence empêche la CGT d'avoir une attitude offensive pour proposer des mobilisations interprofessionnelles : cela l'obligerait à se re-

trouver avec d'autres que la CFDT !

La FSU est l'organisation syndicale avec qui nous constatons, au plan national sur les question s'interprofessionnelles, le plus de convergences depuis 1995. Cela n'exclut pas des divergences sur certains dossiers revendicatifs, ou des différences sur l'outil syndical. Cette organisation avait lancé l'idée en 96 d'un carrefour syndical de débat permanent espérant et entraînant, en plus de l'Union syndicale-G10 Solidaires, la CGT ; celle-ci ayant finalement décliné cette proposition, la FSU n'a pas poursuivi dans ce sens. Aujourd'hui, à l'occasion de son congrès national, la FSU débat de son avenir interprofessionnel et des limites posées à sa représentativité. La FSU réfléchit sur les moyens de traduire plus fortement les convergences avec les forces syndicales qui y seraient prêtes.

**Sans toi je fais quoi ?**

Le DAL à 10 ans.  
5 000 familles ont été relogées.  
Mais l'action continue pour les  
4 millions de mal-logés :  
Soutenez-nous

Envoyez votre chèque à l'ordre du DAL à l'adresse ci-dessous :  
DAL, 8 rue des Francs-Bourgeois 75003 Paris.

Que représente aujourd'hui l'Union syndicale-G10-Solidaires ?

Au plan national l'Union regroupe aujourd'hui 27 syndicats ou fédérations nationales dans des secteurs professionnels très divers : le secteur public, mais aussi la chimie, la pharmacie, le secteur bancaire et financier, ou la métallurgie... (cf : liste en page 4 du journal) ; il faut aussi ajouter les syndicats locaux qui n'ont pas encore de structuration nationale et qui participent aux unions locales-G10 Solidaires, comme dans le commerce ou la protection sociale... Notre Union interprofessionnelle regroupent ainsi 80 000 adhérent-e-s. Les G10-Solidaires locaux sont actuellement constitués dans la moitié des départements.

L'Union syndicale-G10 Solidaires: acquis et limites

Nous pouvons nous réjouir des progrès accomplis dans la construction de l'Union syndicale-G10 Solidaires ces dernières années. Nous nous sommes renforcés par l'arrivée de nouveaux syndicats et notre développement dans le privé. Nous avons construit davantage de convergences au sein de notre Union sur l'analyse des enjeux sociaux. Nous avons fait le lien entre les revendications professionnelles et le développement de l'idéologie libérale, entre les nécessaires combats dans nos secteurs et nos engagements dans les mobilisations

interprofessionnelles, aux côtés des différents mouvements sociaux... Le fonctionnement original que nous avons mis en place, basé sur le consensus, a permis à chaque organisation de prendre position, en respectant les rythmes de débat de chacun.. Mais des faiblesses doivent être dépassées pour donner encore plus d'efficacité, de cohérence, de lisibilité à notre union interprofessionnelle. Il s'agit que toutes les organisations s'engagent davantage au plan national , comme au plan local dans les structures G10 -Solidaires.

Nos propositions

Si les avancées de l'Union syndicale-G10 Solidaires sont nos sommes ce organisation syndicale seule toutes les dépasser la crise organisation syndicale pour créer les rapports de force interprofessionnel glissement du syndical d'accompagnement. Notre pratique, nos analyses, nos responsabilités de propositions pour marasme actuel mois de réflexion l'Union syndicale décidé de mettre proposition de intersyndical débat doit être interprofessionnel entreprises, nationalement ; il s'agit de développer des durables, mais conditions pour fait questions et organisations syndicales nous retrouvons questions. L'Union Solidaires n'a rien une telle proposition nous devons mobiliser nous avons mobiliser confrontation, pratiques, des analyses qui nous offensifs dans ce Nous ne pouvons d'avoir de bonnes conditions nous faire permettent de rapports de force interprofessionnel l'Union syndicale peut le réaliser Pour réussir une cela suppose que l'affaire de tout de tous les militants notre Union, à ce que nous renforçons capacités d'initiative mobilisation. Ce débat est manifestement : les réactions et différentes forces s'agit aucunement nouvelle structure le stade des renoncements qui présent. C'est la résolution publique l'unanimité lors du 4 janvier 2000

# Air du syndicalisme

## Nos positions

avancées de l'Union syndicale-Solidaires sont incontestables, hommes convaincus qu'aucune organisation syndicale ne détient toutes les réponses pour surmonter la crise du syndicalisme, créer les conditions de convergence de forces professionnelles et empêcher un déclin du syndicalisme français face au libéralisme. L'accompagnement du libéralisme, par la pratique, notre engagement, nos analyses nous donnent la certitude de faire des propositions pour sortir du piège actuel. Après plusieurs années de réflexions en son sein, l'Union syndicale-G10 Solidaires a décidé de mettre en débat sa proposition de constituer un pôle syndical interprofessionnel ; ce projet doit être mené au niveau interprofessionnel comme dans les entreprises, nationalement comme dans le privé ; il s'agit d'essayer de dépasser des convergences, mais aussi de créer les conditions pour débattre sur ce qui est en jeu entre des organisations syndicales avec qui nous retrouvons sur certaines propositions. L'Union syndicale-G10 Solidaires n'a rien à perdre à faire valoir sa proposition ; au contraire, nous devons montrer que nous ne sommes pas peurs du débat et de la confrontation, que nous avons des idées, des engagements et des idées qui nous permettent d'être efficaces dans cette démarche. Nous ne pouvons nous contenter de bonnes analyses, encore faut-il nous faire en sorte qu'elles puissent contribuer à la construction de projets de force interprofessionnels ; cet objectif, l'Union syndicale-G10 Solidaires ne le réalisera seule. Nous espérons une telle démarche, nous proposons que ce débat soit ouvert à toutes les structures et à tous les militants qui composent l'Union, à tous les niveaux, et nous renforçons nos propres initiatives et de coopération.

Un débat est maintenant lancé publiquement : il nous faudra voir si nos propositions et les propositions des autres forces syndicales. Il ne s'agit aucunement de créer une nouvelle structure, mais de dépasser les limites des rencontres aléatoires et de créer des relations qui ont lieu jusqu'à présent. C'est tout le sens de la proposition publique adoptée à l'Assemblée nationale le 12 février 2001.

## Parole à

### Quels changements dans le paysage syndical ?

Change-t-il tant que cela ? J'ai plutôt une vision assez pessimiste à ce propos. Depuis ces dernières années, on a surtout l'impression d'un paysage syndical qui se fige toujours un peu plus, les quelques changements ne faisant que le bloquer davantage.

La CGT semble paralysée par le tournant qu'elle a pris lors de son dernier congrès. Son rapprochement avec la CFDT prend la forme d'une valse hésitation. Et on ne sait pas trop si ce blocage résulte d'un doute interrogatif sur la pertinence de son choix ou de résistances internes devant une telle orientation.

FO semble poursuivre sa lente agonie, due autant au vieillissement de ses militants et de ses structures, qu'à sa mise sur la touche dans des organismes institutionnels, et à l'absence de projet syndical explicite.

En un certain sens, c'est la CFDT qui semble afficher le positionnement le plus clair, quoique l'on puisse en penser sur le fond. Ses choix idéologiques en faveur de la "réforme", du "réalisme" et du "modernisme" n'ont fait que s'accroître depuis décembre 1995. Reste que derrière ces mots se cache de plus en plus une vulgate libérale. Elle semble persuadée que sa propre modernité est liée à sa situation de syndicat "responsable" - ce qui lui permet au passage de renvoyer son passé à l'immatriculation de sa jeunesse -, et que la responsabilité passe par la participation. D'où sa volonté d'apparaître comme l'un des partenaires les plus fiables de la négociation collective, d'où son accompagnement favorable du projet de refondation sociale du Medef, y voyant les prémisses du "nouveau contrat social" qu'elle appelle de ses vœux. Par contre, ce qui n'est pas clair, c'est ce que font encore à l'intérieur de cette centrale, tous ceux et celles qui n'adhèrent pas à cette ligne, qu'ils soient organisés ou non.

On serait donc tenté de voir des changements du côté des nouveaux acteurs syndicaux. Mais là encore le bilan apparaît mitigé. Cette impression de changement est alimentée par les quelques mouvements d'équipes syndicales qui passent d'une organisation à l'autre. Ces mouvements sont-ils en mesure de recomposer le paysage syndical ? En tout cas, pour l'instant, il ne le dynamise pas. A cet égard, le choix effectué par les

Jean Michel Denis

## Regard sur le syndicalisme

un combat passionnant à mener

Nous avons choisi d'interviewer Jean-Michel Denis : maître de conférences en sociologie à l'université de Marne la Vallée, et chercheur au GIP-MIS (Mutation des industries et des services) ; il vient de publier une étude sur le G10, réalisée après une observation minutieuse de plusieurs années.

militants de la CFDT-ANPE de rejoindre la FSU ressemble davantage à une option par défaut qu'à une adhésion résolue en faveur d'un projet syndical précis.

Le jugement un peu décevant que l'on peut avoir à l'égard de ces nouveaux acteurs syndicaux provient de ce qu'ils n'arrivent pas (encore ?) à se doter de la masse critique nécessaire pour pouvoir peser sur les décisions à prendre - même si ce jugement doit être tempéré par la capacité individuelle de chacun de ces syndicats à compter dans leur propre secteur d'insertion. D'autre part, leur multiplicité rend de fait difficile l'adoption d'un projet politique fédérateur et cohérent.

Tout le monde sait que le changement du paysage syndical ne peut provenir que des salariés. A ce propos, les derniers chiffres fournis par la DARES sont plutôt favorables puisqu'ils enregistrent un regain de syndicalisation dans les entreprises de 50 salariés et plus, sauf que cet accroissement profite pour l'instant surtout aux syndicats dits "réformistes".

### Y-a-t-il de nouvelles attentes vis-à-vis du syndicalisme ?

On est en droit d'attendre des syndicats, c'est qu'ils apparaissent plus offensifs en matière

Deux livres de J.M. Denis :

- *Le G10 : une alternative au modèle confédéral ?*

La Documentation

Française

à paraître - Fev 2001

- *Les coordinations : une recherche désespérée de citoyenneté.*

Editions Syllepse - 1996

d'analyses et de contenu. C'est frappant - et assez désespérant - de voir que le seul modèle de société dont on parle en ce moment, c'est celui que propose le MEDEF. En face, c'est plutôt vide. Sur un certain nombre de problèmes, qui sont pourtant relatifs au travail et à l'organisation du travail, on ne sait pas si les syndicats ont quelque chose à dire : sur la question du contrat d'activité par exemple ou sur le thème de la compétence, dont le discours managérial nous rabat les oreilles depuis tant d'années. Ce n'est pourtant qu'en se resaisissant de ces questions et en réintervenant plus fortement dans la réflexion sociale contemporaine que les syndicats ont un rôle à jouer - notamment le G10 qui n'apparaît pas assez dans le débat public et qui souffre par conséquent d'un déficit d'image.

D'autre part, ce qui est sensible, c'est que les difficultés, peines, insatisfactions, vécues et ressenties par les salariés ne donnent pas lieu à des actions collectives. Le faible taux de conflictualité que l'on connaît aujourd'hui ne signifie pas que la sphère de l'activité productive se soit d'un seul coup pacifiée, mais qu'il y a une difficulté voire une incapacité - peut-être même un refus - de la part de ces derniers à donner un débouché collectif à leurs mécontentements. Les raisons en sont certainement multiples (contexte social menaçant, déficit des supports organisationnels, individualisation des pratiques, faible espoir dans l'issue favorable des conflits, etc.). C'est là un défi pour les syndicats d'apparaître comme de nouveaux acteurs capables de porter l'ensemble de ces mécontentements, sous peine d'assister non pas à des explosions sociales mais à des implosions individuelles.

### Les points forts du G10 et ses faiblesses ?

Ce qui m'intéresse dans le G10, c'est sa double nature de projet et d'expérience. A savoir qu'à partir d'un constat de carence d'une situation sociale donnée, un certain nombre de personnes déclinent de tenter autre chose, d'édifier d'autres types de relations et d'échafauder d'autres types de solutions aux problèmes qui se posent à eux. C'est cette posture d'inventivité qui peut donner sa force au G10, du fait qu'il peut apparaître comme un mode de coordination alternatif aux centrales confédérales. Sauf que de ce point de vue, le G10 n'a fait qu'un bout de chemin : il est encore à la recherche de sa structure organisationnelle définitive, son développement est limité - qui plus est dans le privé -, sa reconnaissance sociale comme institutionnelle n'est pas effective, et son manque de réactivité est patent.

Deux obstacles peuvent néanmoins entraver l'expérience qu'il mène.

D'une part, il n'est pas sûr que le projet du G10 soit rassembleur. Pour l'instant ce projet va même à l'encontre des tendances sociologiques observées : opter pour l'adhésion et l'action dans un contexte peu favorable à l'engagement syndical et à la mobilisation collective tout d'abord, et constituer un pôle interprofessionnel à un moment où les salariés ont tendance à se replier sur leur sphère professionnelle ensuite, ne sont en effet pas des paris faciles à tenir.

D'autre part, le mode d'intégration relativement original du G10 peut-il résister à son développement. Autrement dit, la question se pose de savoir si le G10 peut devenir une organisation de masse sans abandonner ses principes constitutifs et sans tomber dans les pièges tendus par l'institutionnalisation, comme ce fut le cas historiquement pour les syndicats confédérés.

Mais cela constitue un combat passionnant à mener...

### Elections aux Finances : la FDSU est 1ère !

La FDSU (Fédération des syndicats unitaires) est devenue la 1ère organisation lors des dernières élections dans l'ensemble des services relevant du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie et elle réalise 25% des voix. FO passe de la première à la troisième place. La CGT devient seconde organisation.

### A la Culture, SUD progresse !

Au niveau national, SUD Culture obtient 8,3 % des voix (contre 3% en 1997). Score synonyme de l'obtention d'un siège au Comité Technique Paritaire (Ministère) (et par là même au sein de tous les organismes paritaires nationaux).

SUD obtient des sièges dans un grand nombre de secteurs du ministère où jusqu'alors il n'était pas représenté ; mais surtout, SUD progresse sur l'ensemble des sites où des sièges avaient déjà été obtenus en 1997. La CGT est l'autre organisation en progrès, les autres étant en recul.

### Davos, Porto Alegre

Fin janvier a lieu le Forum économique Mondial de Davos. Ce forum est le rendez-vous de tous les défenseurs de la politique néolibérale dans le monde entier. Il est organisé par une fondation suisse dotée d'un statut consultatif auprès de l'ONU et financée par plus de 1000 entreprises multinationales !

Parallèlement, se tiendra en Suisse un contre-forum ; au même moment, mouvements sociaux, syndicats, associations et ONG du monde entier se retrouveront à Porto Alegre au Brésil, pour le lancement du FSM (Forum social mondial). Le FSM doit permettre de mettre en commun les expériences afin d'élaborer des alternatives, si possible communes, à la mondialisation libérale.

L'Union syndicale-G10 Solidaires sera représentée à ces deux rendez-vous de la lutte contre la mondialisation libérale.

4

### Assistants maternelles : mobilisation pour une retraite décente !

Elles sont 450 000 en France, agréées, accueillant à leur domicile, des enfants de 0 à 3 ans à la journée ou des enfants de 0 à 18 ans placés jour et nuit par l'Aide Sociale à l'Enfance. Un métier très ancien reconnu pour la 1ère fois par une loi de 1977. 15 ans après, la loi de 92 fixe un cadre minimal. Ce statut permet une flexibilité totale du temps de travail et de la rémunération. Pour la retraite, la cotisation «au réel» date de 92. En 1977, une cotisation forfaitaire avait été instaurée qui ne valait pas les 4 trimestres par an. Cela conduit à ce que les retraites de ces personnels soient misérables et n'atteignent même pas le minimum vieillesse !

Pour mettre fin à cette situation il y a nécessité de réformer ce statut pour garantir l'emploi, le salaire, le droit à la formation, aux congés... Mais l'urgence, est d'obtenir la validation de tous les trimestres travaillés avant 1992 pour assurer une retraite minimum décente. Sud Collectivités Territoriales agit pour faire avancer les droits des Assistants maternelles. Si vous connaissez des assistantes maternelles intéressées et souhaitant relayer l'action prévue pour juin, contactez SUD - Collectivités territoriales

Tél. 05 62 48 51 41  
Fax 05 62 48 35 7,  
sudsp.31wanadoo@.fr.

Le 30 juin dernier : près de 100 000 personnes dans les rues de Millau pour soutenir les militants de la Confédération Paysanne. Dès le mois d'août 1999, lors de l'interpellation de José Bové et ses camarades, l'Union syndicale-G10 Solidaires avait répondu présente et s'était engagée dans le comité de soutien national. Nouveau rendez-vous : le procès en appel qui aura lieu les 15 et 16 Février à Montpellier.

C'est pour avoir symboliquement démonté un Mac Do en construction que des militants syndicalistes de la Confédération paysanne et associatifs de Millau ont été condamnés le 30 juin 2000 : cette action répondait aux mesures de rétorsion américaines visant à imposer l'achat de viandes aux hormones. Ce procès vient en appel les 15 et 16 février au tribunal de Montpellier.

Ce même mois, le 8, un autre procès aura lieu à Montpellier pour juger des militants de la Confédération paysanne qui, aux côtés d'agriculteurs syndicalistes d'Inde, ont rendu inutilisable des semences expérimentales de riz transgénique.

Toutes ces actions ont été organisées pour dénoncer la mondialisation libérale imposée par les institutions internationales : OMC, FMI, Banque mondiale, Commission européenne, qui agissent pour le plus grand profit des sociétés transnationales. Malgré l'évidence des conséquences néfastes de cette politique et la forte opposition des populations, la machine libé-

### Formation intersyndicale femmes

Elle aura lieu cette année les 12 et 13 mars 2001 à la Bourse du travail de St Denis. A l'ordre du jour : famille - école - travail : comment se reproduisent les inégalités entre les femmes et les hommes? Chaque question sera traitée d'un point de vue théorique avec l'apport d'une chercheuse, et d'un point de vue concret, avec des témoignages. Ces deux journées sont préparées en commun par l'Union syndicale-G10 Solidaires, la FSU, la CGT et quelques syndicats CFDT. (renseignement Nelly Martin : 01 44 62 12 04 - martin@sudptt.fr)

rale poursuit son oeuvre, s'attaquant aux services publics, à la culture, aux conditions de travail et générant l'émigration contrainte de millions d'individus. Face à ces mobilisations, la répression se développe, frappant les manifestants, les syndicalistes, les « sans droits » qui veulent se faire entendre.

A Montpellier, nous manifesterons pour dire que le "monde n'est pas une marchandise", que nous refusons la mondialisation libérale et que nous n'acceptons pas que ceux et celles qui agissent contre soient condamnés. Un autre monde est possible, basé sur une économie solidaire, durable, basé sur des droits sociaux permettant l'accès égal de toutes et tous à une alimentation de qualité, le droit à un travail justement rémunéré, à un revenu garanti, à l'éducation, à la santé... Cela suppose le droit des peuples à choisir démocratiquement leur avenir, cela implique de rompre avec la logique du profit comme seul critère des rapports entre les êtres humains, cela nécessite d'élaborer des réponses alternatives... Comme à Millau, c'est aussi tout cela l'enjeu des manifestations de Montpellier.

L'Union syndicale-G10 Solidaires appelle toutes ses organisations à être largement présentes à Montpellier, notamment lors de la manifestation nationale du vendredi 16 février.

Solidarité financière Des bons de soutien sont disponibles : ils permettront d'assumer les dépenses liées au procès et à l'organisation de la mobilisation.

(A commander auprès de vos syndicats ou de la Confédération Paysanne).

### A Lire

Alternatives Economiques Hors série n°47  
1er trim 2001-35F

Ce numéro présente clairement l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la mondialisation libérale et financière actuelle : un état des lieux et des enjeux, et une analyse sur les «maîtres du monde».

Le programme :  
jeudi 8 février :  
**rassemblement régional :  
procès du riz transgénique ;**  
jeudi 15 février :  
**14 h : ouverture du procès en appel de Millau.**  
**Rassemblement toute l'après midi : animations de rues, forums ...**  
vendredi 16 :  
**9h : rassemblement à l'entrée des inculpés au tribunal, animations de rue, forums**  
**Fin de matinée : à l'issue du procès, manifestation.**  
**Après midi : meeting avec les inculpés, les témoins... groupes de musiques**  
Information :  
-site web : <http://millau-montpellier.free.fr>  
- n°indigo : 08 25 88 81 08  
- comité de Montpellier : 04 67 79 17 67

Organisations nationales membres de l'Union syndicale-G10 Solidaires  
SNABF : Syndicat national autonome de la Banque de France  
Tél. : 01 42 92 40 25  
SNAPCC : Syndicat national autonome des personnels des chambres de commerce - Tél. : 01 42 01 07 23  
SNU : Syndicat national des journalistes  
Tél. : 01 42 36 84 23  
SNMSAC : Syndicat national des mécaniciens au sol de l'aviation civile - Tél. : 01 48 53 62 50  
SNUCCRF : Syndicat national unitaire de la concurrence, consommation, répression des fraudes  
Tél. : 01 43 56 13 30  
SNUDDI : Syndicat national unitaire des douanes et droits indirects  
Tél. : 01 44 64 64 18  
SNUI : Syndicat national unifié des impôts - Tél. : 01 44 64 64 44  
SU : Syndicat unifié des Caisses d'épargne  
Tél. : 06 07 15 91 47  
et 06 07 30 54 67  
SUD-Aerien - Tél. : 01 41 75 20 85  
SUD-ANPE - Tél. : 05 62 11 51 15  
SUD-CAM Solidaires-Unitaires-Démocratiques Crédit Agricole Mutuel  
Tél. : 04 90 87 03 97  
SUD-Collectivités territoriales  
Tél. : 05 62 48 51 41  
et 03 87 37 58 48  
SUD-CRC Santé-sociaux :  
Coordonner-rassembleur-construire  
Tél. : 01 40 33 85 00  
SUD-Culture : Tél. : 01 40 20 57 06  
SUD-Education : Tél. : 01 43 56 98 28  
SUD Chimie/Pharmacie :  
Tél. : 01 69 04 71 09  
SUD Energie : 01 47 65 36 32  
SUD-PTT : Solidaires-Unitaires-Démocratiques La Poste et France Télécom  
Tél. : 01 44 52 12 00  
SUD-Rail : Tél. : 01 42 43 35 75  
SUD-Rural - Ministère de l'Agriculture  
Tél. : 05 61 02 15 31  
SUD-Travail : Ministère du Travail  
DRTEF 66 rue de la Mouzaïa  
75019 Paris  
SUPPER - Syndicat unitaire pluraliste du personnel (métallurgie)  
Tél. : 01 34 59 77 73  
SU au Trésor - Solidaire-Unitaire au Trésor : Tél. : 01 43 56 31 41  
USPNT - Union syndicale du personnel navigant technique  
Tél. : 01 45 60 03 99  
SDNB BNP : 01 40 14 17 58  
SUD Etudiant-e-s : 06 86 64 72 47

Expressions solidaires  
Journal édité par l'Union syndicale - G10 « Solidaires »  
Redaction : 80, 82 rue de Montreuil - 75011 Paris  
Tél. : 01 43 73 91 94  
Fax : 01 43 73 91 95  
Directrice de publication : Annick Coupé  
Commission paritaire et ISSN : 1104505397  
Dépôt légal : à parution  
Imprimerie : Rotographie à Montreuil-sous-Bois (93)